



**AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX**

## **PRÉAVIS N° 2017/07**

**Création d'une bande longitudinale pour  
piétons avec nouvel éclairage public  
au Châtel-sur-Bex**

Bex, le 14 septembre 2017

Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **1. Objet du préavis**

Le préavis 2017/01 concernant la création d'un trottoir franchissable au Châtel-sur-Bex ayant été refusé par le conseil communal en mars 2017, la Municipalité propose une nouvelle variante, moins onéreuse, afin d'améliorer la sécurité des piétons dans ce secteur.

### **2. Génie civil**

Le projet prévoit la pose d'un éclairage public, depuis le carrefour « Route du Châtel – Chemin Pré-du-Bourg » jusqu'aux habitations de Prénoud.

Un tube vide existe déjà sur ce tronçon et il n'est donc pas nécessaire de faire une fouille sur toute la longueur. Seules 11 ouvertures ponctuelles devront être exécutées pour permettre la création des socles de candélabres et pouvoir se raccorder au tube existant.

Quelques travaux de réfection du revêtement en bord de route (à droite en montant) sont envisagés, car le tapis y est fortement dégradé.

Sur la base d'un devis, l'ensemble des travaux de génie civil se monte à fr. 38'000.-- HT pour la partie socles de candélabres plus fr. 18'000.-- HT pour la réfection des enrobés. S'ajoute à cela un montant de fr. 7'000.-- HT pour les sondages qui ont été exécutés pour confirmer que le tube vide était bien récupérable. Le montant total s'élève donc à fr. 63'000.-- HT.

### **3. Éclairage public**

Onze nouveaux candélabres seront posés. Le type choisi est un luminaire TECEO LED, dont les routes de l'Arche et Rivarotte ont été récemment équipées. Il est également prévu de changer le luminaire sur la façade de l'habitation en aval. Un système de détection automatique est prévu, pour répondre aux recommandations émises par le Canton lors de l'examen préalable du précédent projet du trottoir franchissable.

Sur la base d'un devis de AVC-Chablais, l'équipement (sans génie civil) se monte à fr. 35'000.-- HT plus fr. 5'000.-- HT environ pour la détection.

#### 4. Marquages et signalisation

Une ligne jaune continue (avec bandes en diagonales) et huit balises pour réduire la vitesse sont prévues sur toute la longueur entre le carrefour « Route du Château - Chemin des Recourbes » et le carrefour « Route du Château - Chemin Pré-du-Bourg ».

Sur la base de prix estimatif, l'ensemble de ces travaux représente un montant de fr. 8'500.-- HT.

#### 5. Géomètre

Des travaux de géomètre seront nécessaires, notamment pour l'implantation avant travaux de la limite entre le domaine public et les parcelles privées, afin de s'assurer que les futurs mâts des candélabres soient bien en limite, dans le cas où un trottoir serait tout-de-même exigé dans le futur.

Le montant estimatif prévu est de fr. 8'000.-- HT.

#### 6. Plan financier

Sur la base de 2 devis, les incidences financières se résument comme suit :

Travaux de génie civil	fr.	63'000.--
Éclairage public	fr.	40'000.--
Marquages et signalisation	fr.	8'500.--
Géomètre	fr.	8'000.--
Divers, imprévus et pour arrondir (env. 5% du pt 1)	fr.	<u>2'722.--</u>
Total HT	fr.	122'222.--
TVA 8%	fr.	<u>9'778.--</u>
<b>Total TTC</b>	<b>fr.</b>	<b><u>132'000.--</u></b>

## 7. Conclusions

En conclusion, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

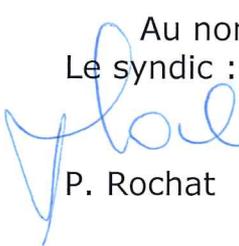
### le Conseil communal de Bex

- vu** le préavis municipal No 2017/07 ;
- ouï** le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de création d'une bande longitudinale pour piétons avec nouvel éclairage public au Châtel-sur-Bex ;
2. d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 132'000.-- ;
3. de porter ce montant à l'actif du bilan sous la rubrique « ouvrage de génie civil et d'assainissement », compte N° 9141.001, et à l'amortir sur une durée de 10 ans à raison de fr. 13'200.-- par an ;
4. de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016 - 2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

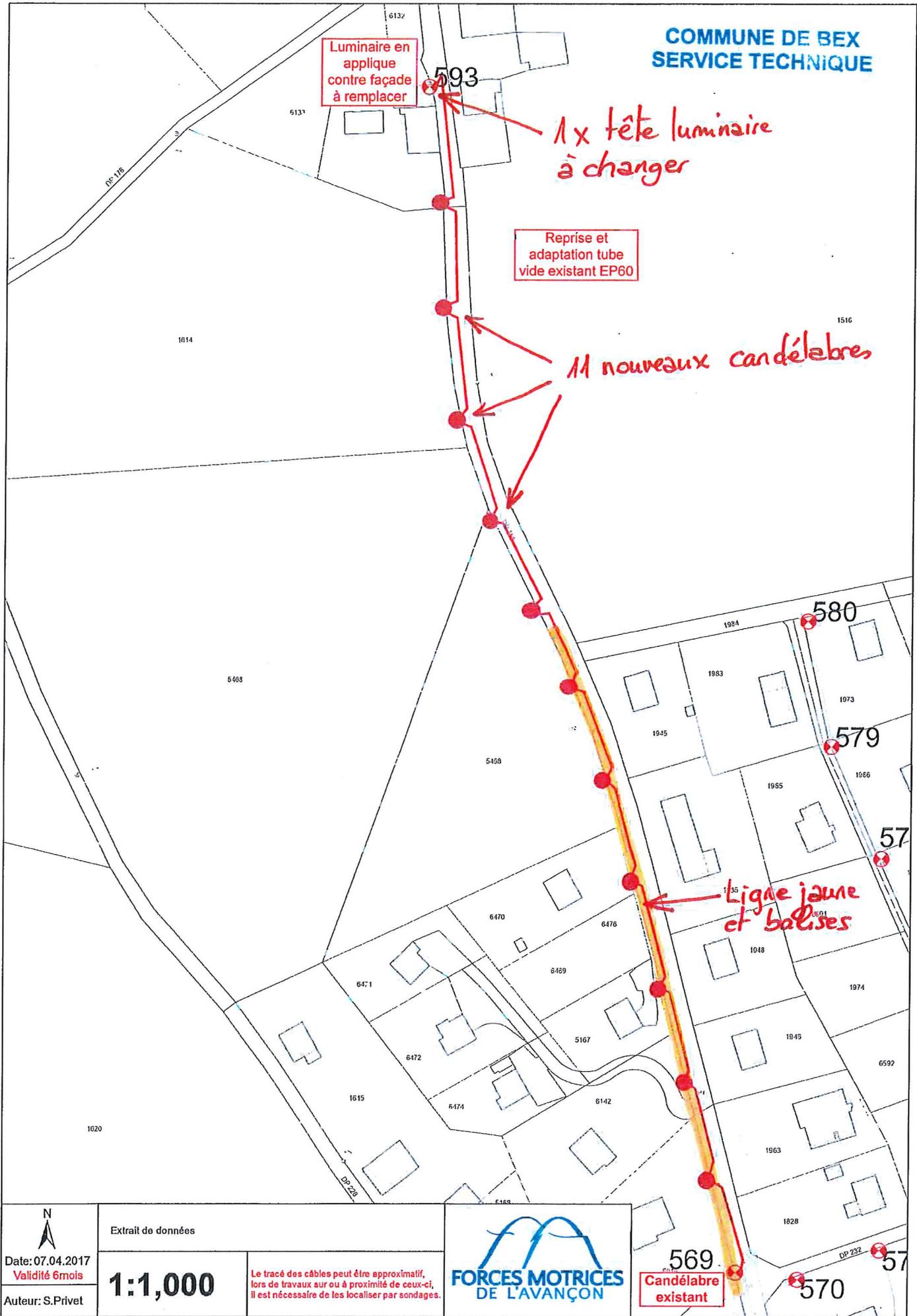
Au nom de la Municipalité  
Le syndic :  P. Rochat  
Le secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with the text 'MUNICIPALITE DE BEX' around the perimeter. In the center, there is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield, the words 'LIBERTE' and 'PATRIE' are written.

Annexe : plan schématique

Municipal responsable : M. Pierre-Yves Rapaz



Luminaire en applique contre façade à remplacer

1x tête lumineuse à changer

Reprise et adaptation tube vide existant EP60

11 nouveaux candélabres

Ligne jaune et balises

569  
Candélabre existant



Date: 07.04.2017  
Validité 6 mois

Auteur: S.Privet

Extrait de données

1:1,000

Le tracé des câbles peut être approximatif, lors de travaux sur ou à proximité de ceux-ci, il est nécessaire de les localiser par sondages.

